

Décision

Générale

colonial

Décision n° 156 décision n° 156 du 8 mars 1942

n° 156

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 mars 1942

Numéro JO
n° 544 du 31/03/1942

Date du numéro
31 mars 1942

TEXTE INTÉGRAL

La démission le son emploi de chef des quartiers 1 et 2 présentée par Hadji Mohamed Chami est acceptée. Wabéri Askar, précédemment chef du quartier 4. est nommé provisoirement chef des quartiers 1 et 2 au salaire mensuel de 450 francs. Mohamed Ali, précédemment chef du quartier 6 est nommé provisoirement chef des quartiers 4 et 6 au salaire mensuel de 450 francs. Un congé de trois mois sans traitement est accordé pour raison de santé au nommé Ali Hussein, chef du quartier d'Ambouli. Le notable arabe Houssein Hamoudou est chargé des fonctions de chef du quartier d'Ambouli pendant la durée de l'absence d'Ali Hussein : il recevra un salaire de 275 francs par mois.